

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

201341

**Nombre de conseillers**

• en exercice	10
• présents	9
• votants	9
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 16 décembre 2013 à 18 heures 30

**Date de convocation :**

12 décembre 2013

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :****Objet**

BOIS DELAISSES.

M. GALY Henri

SOUS-PREFECTURE

23 DEC. 2013

SAINT-GAUDENS

Étaient présents :

Mesdames NOE Liliane, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,  
Messieurs DELORT Thiery, MAURETTE Bernard, BOURELY Marcel,  
BRUNA Roger, SIBRA Gérard.

Absente : Madame LOMBARD Françoise

Secrétaire de séance :

Mme STRADERE Michèle

Le Maire expose qu'une personne a coupé et emporté du bois dans la forêt communale sans autorisation. (environ 6 tonnes).  
Ce bois a été ramené à Barbazan sur un terrain communal.  
Le Maire et les conseillers municipaux proposent d'en effectuer la vente à un prix de 15 € le m<sup>3</sup> à la famille de Madame Germaine MARMOUGET.

Après en avoir délibéré, le Maire et le conseil municipal décide d'en effectuer la vente.

Pour : 8          Contre : 0          Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De Saint  
Gaudens le 23 décembre 2013.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 23 décembre 2013

 Maire

